

MINSANTE / CORRUSS

**MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 10/07/2021

REFERENCE : MINSANTE N°2021_92

**OBJET : ANTICIPATION DES BESOINS EN PRODUITS DE SANTE SPECIFIQUES DE LA PRISE EN CHARGE
AU SEIN DES SERVICES DE SOINS CRITIQUES PEDIATRIQUES**

Pour action ☒

Pour information ☒

Mesdames, Messieurs,

Actuellement, la surveillance épidémiologique des syndromes inflammatoires multi-systémiques pédiatriques (PIMS – Paediatric Inflammatory multisystem syndrome), manifestation post-infectieuse de la COVID-19 chez les enfants, se poursuit sur le territoire et la courbe de nombre de cas recensés par semaine suit d'environ quatre semaines la courbe épidémique de la COVID-19 dans la population générale. Le PIMS reste néanmoins une pathologie rare, 563 cas de PIMS ont été signalés à Santé Publique France fin mai 2021.

La majorité des patients atteints de PIMS (environ 70%) nécessitent un traitement au sein d'un service de soins critiques avec le recours dans 4% des cas à l'oxygénation par membrane extracorporelle (ECMO).

Dans ce contexte et dans l'hypothèse d'une reprise de l'activité épidémique liée aux variantes entraînant l'augmentation des patients pédiatriques atteints de PIMS, nous vous remercions de préparer une éventuelle montée en puissance des lits de réanimation pédiatrique au sein de votre région.

Pour tenir cet objectif, les établissements de santé identifiés doivent disposer de stocks en dispositifs médicaux adaptés et en formes médicamenteuses pédiatriques dimensionnés en conséquence et mobilisables rapidement afin de répondre à la montée en puissance de la prise en charge pédiatrique de soins critiques telle que définie dans le plan ORSAN REB régional.

Ces stocks de produits de santé et consommables pédiatriques sont intégrés au sein des stocks habituels gérés par la PUI et leurs niveaux doivent correspondre au nombre maximal de lits en soins critiques pédiatriques et permettre ces hospitalisations dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions pour votre engagement et pour la bonne prise en compte de ces consignes à transmettre aux établissements de santé.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Cécile Lambert
Directrice Générale adjointe de l'Offre de Soins

Signé

Signé